

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT



NICE 1994



La Baie des Anges

E. Luquet, del. et sc.



La Banque asiatique de développement tiendra, du 3 au 5 mai, la vingt-septième assemblée annuelle de son

conseil des gouverneurs à Nice, à l'invitation du gouvernement français. C'est la première fois que l'assemblée d'une banque régionale de développement a lieu en France. Il s'agit donc d'un événement exceptionnel qui marque la volonté française de développer ses relations avec les pays d'Asie et du Pacifique et de contribuer au développement économique des pays en développement de cette région du monde.

La Banque asiatique de développement regroupe actuellement 54 Etats participant à son capital, parmi lesquels 38 pays de la région Asie et Pacifique et 16 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Par ailleurs l'adhésion de certaines républiques d'Asie centrale ex-soviétique est en cours. La France détient environ 2,5 % du capital de la Banque asiatique de développement. Elle apporte également des ressources au fonds asiatique de développement, fonds destiné à consentir des prêts aux pays les plus pauvres de la région, à des conditions préférentielles.

La Banque asiatique de développement, dont le siège est à Manille (Philippines), a été fondée en 1966 pour contribuer à accélérer le développement économique et social de la région d'Asie et du Pacifique. Comme les autres banques régionales de développement (Banque africaine de développement, Banque

interaméricaine de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement...), elle four-

nit à cette fin une assistance financière et technique à l'exécution de projets visant à favoriser le développement économique des pays en développement qui en sont membres.

La Banque asiatique de développement a pour mission d'encourager la croissance et la coopération économiques dans la région Asie-Pacifique, notamment par les moyens suivants :

- Octroi de prêts, financés à partir de ses ressources, pour favoriser le développement économique des pays membres;
- Assistance aux pays membres qui souhaitent mieux assurer la coordination de leurs plans de développement économique;
- Fourniture d'une assistance technique concernant la préparation, le financement et l'exécution de projets et de programmes de développement.

La Banque asiatique de développement coopère, à cette fin, avec les autres organisations financières internationales telles la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies, ainsi que d'autres institutions et organismes nationaux et internationaux qui investissent dans la région Asie-Pacifique afin de faciliter son développement.